

# APPFL Compte Rendu de l'AG du 4 août 2023

*Accueil en musique, guitare et chants, par Jean Lacuve.*

Sur **113** adhérents à jour de leur cotisation 2023, **50** étaient présents et **63** représentés.

Claude Rolland, conseiller municipal aux affaires portuaires et aux activités nautiques, président de la régie du Port a accepté notre invitation à assister à l'assemblée générale, en remplacement de Marie-Laure Boyer, empêchée.

## **I Le rapport moral** 2022 et perspectives 2023 comprenant les points suivants :

- Aménagement de la station : lots de plage
- PLU
- panneaux solaires
- Nouveautés sur la plage : dispositif d'assistance à la sortie des bains de mer, disparition des poubelles, point sur le criblage mécanique des plages
- questionnaire « demain ma plage » proposé par l'association
- Sujets environnementaux : sécheresse/approvisionnement en eau, bruit
- Animation et convivialité, repas d'hiver, cinéma sur la plage
- Livre pour les 100 ans de Leucate Plage : bilan des ventes

a été présenté par la présidente et approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

## **II Questions de l'assemblée lors de la présentation**

- Nous avons demandé à consulter le contrat final de concession de plages entre l'État et la commune afin de voir quelles ont été les modifications.

La présidente a pu consulter le contrat quelques jours après la réunion.

- Catherine Andrieu signale les festivités « Big Sunday » chez Biquet, le dimanche après-midi, fréquentées par des centaines de jeunes avec des conséquences sur la sécurité et l'environnement, sans compter le niveau sonore.

Les gendarmes sont présents et prennent en charge les dérives existantes.

Les parkings sont parfois complets jusqu'au centre ostréicole même côté naturistes.

- Question d'une participante au sujet du lot n°16, face au Galion. Nous n'avons plus le lot Ginette mais des habitations sont proches du lot 16, elle redoute le bruit et les nuisances semblables à celles de Ginette.

Madeleine pense que l'on ne peut rien dire encore puisque ce lot n'a pas été attribué et qu'il devrait être sans musique.

Éric parle alors du projet de club nautique qui pourrait être attribué au lot 16.

Claude Rolland explique qu'aucun candidat ne s'est manifesté pour le lot 16 mais l'appel d'offre n'est pas fermé pour un restaurant non musical. La mairie pourrait relancer l'appel d'offre cet hiver.

- Gérard explique que :

- o la réglementation rend obligatoire une étude d'impact acoustique et la pose d'un limiteur de pression acoustique dès que les conditions sont réunies pour que le niveau sonore de diffusion de musique amplifiée dépasse un seuil fixé par la loi

- des contributions à l'enquête publique ont demandé que cette obligation soit rappelée dans le cahier des charges de la concession pour limiter les nuisances sur le voisinage et préserver les tympanes de nos enfants et petits-enfants (code de l'Environnement d'une part et code de la Santé d'autre part)

- Concernant le retrait des poubelles sur la plage, outre l'aspect esthétique et le gain de place, Claude Rolland dit aussi que c'est une dépense en moins puisque les agents n'ont plus à aller les entretenir.

- Aide à l'accès à la mer

Le système de corde avec flotteurs pour l'aide à l'entrée et sortie de l'eau, positionné entre le club Dauphins et le poste de secours nord est très apprécié mais un seul sur toute la plage de Leucate est insuffisant.

Claude Rolland : c'est une installation pilote cette année. Si l'essai paraît concluant, plusieurs systèmes seront installés dans les prochaines années.

Il existe également des tapis d'accès à la mer mais qui ne vont pas jusqu'à l'eau car ils risquent de se retourner par fort vent marin.

À chaque poste de secours on trouve aussi des « tire à l'eau » déjà mis en place pour des personnes à mobilité plus réduite.

- Pour le criblage de la plage, Catherine Andrieu explique que ce criblage mécanique est déconseillé par les scientifiques car agressif pour la biodiversité. Il faut accepter les déchets naturels, respecter le « vivant » et se tourner vers un ramassage manuel des déchets humains.

L'année précédente, le criblage mécanique avait été supprimé au Briganti mais suite à une demande des usagers ce criblage a réapparu.

Qu'en pense la mairie ?

Claude Rolland explique que la mairie doit faire un choix entre la préservation de la biodiversité et la présence de déchets, de déjections canines et de mégots. Il explique que le responsable de l'environnement, Nicolas Guilpain, est parti, un recrutement est en cours. Claude va faire remonter nos demandes.

- De nombreux mégots sont encore présents sur la plage et aux alentours (le long de la murette). Suggestion de plusieurs intervenants :

- faire intervenir la police municipale,
- lancer campagne pédagogique de civisme organisée avec la mairie et l'association,
- intervenir sur ce sujet lors des séances d'accueil des estivants par la mairie, « comment se comporter à la plage ? »

Claude Rolland trouve l'idée intéressante et se demande si du personnel d'été pourrait sensibiliser les usagers de la plage....

- Nuisances sonores.

Des habitants de la rue de la Côte Rêvée se plaignent des livraisons réalisées de manière anarchique, de 6h à 11h, par des stationnements qui bloquent la circulation.

L'APPFL va interpeler la mairie à ce sujet.

- Certains intervenants estiment que la terrasse Côte Rêvée est envahissante, les tables et chaises occupent la totalité du trottoir.

## **Projets présentés et validés**

### **- Questionnaire « demain ma plage »**

#### **- Panneaux photovoltaïques**

- on recense la liste des propriétaires intéressés par la pose de panneaux.

- À l'étude par les CA : envoi d'une lettre au Ministre de l'Environnement et au Ministre de la Culture ainsi qu'au Défenseur des Droits.

Marie-France explique qu'il semble y avoir un blocage au niveau national entre les deux ministères.

- Une adhérente demande s'il est possible d'installer des panneaux ailleurs que sur les toits. La réponse semble être oui, on peut les installer sur le sol ou sur les murs.

#### **- Cinéma**

Pierre constate que cette activité a de plus en plus de succès et devrait pouvoir être développée. Il faudrait 2 séances en juillet et 2 séances en août, alors qu'actuellement 3 séances seulement sont programmées (c'était 4 avant 2020), souvent réduites à 2 pour cause météo.

Pierre cherche un système d'attache de l'écran plus robuste afin que les séances puissent avoir lieu par vent plus fort.

Des petits films sur l'écologie avant le grand film permettront de réaliser des actions de sensibilisation comme cela a été fait le 2 août.

#### **- Exposition de photos suite à la publication du Livre**

Dans les jardins de Leucate Plage sur le modèle des « vendanges de l'Art ». Sept ou huit propriétaires se sont déjà proposés pour accueillir des photos dans leur jardin.

#### **- Club nautique**

Le projet est de constituer un enclos pour du stockage de matériel, de la location et de l'apprentissage, au niveau du lot16 sur les 1500 m2

Michel Astruc et Éric Bertrand ont présenté les grandes lignes du projet. Ce projet nécessite une logistique importante.

Claude Rolland dit être favorable au projet mais cela nécessite de trouver un porteur de projet privé capable d'investir dans cette activité, d'en assurer son fonctionnement et sa rentabilité.

Une petite restauration liée à l'infra structure serait adaptée.

Ce club permettrait de diversifier les activités des plus jeunes

Le **rapport financier**, présenté par la trésorière Yvonne Fontaine, est approuvé à l'unanimité des présents et représentés. Afin de mieux suivre la présentation, le bilan a été distribué à l'assistance.

## **Élection du Conseil d'Administration**

On rappelle le décès, en janvier 2023, de Marie-Françoise Krausz, membre du CA depuis 2016.

Les membres du CA qui se représentaient ont été élus à l'unanimité : Catherine ANDRIEU, Marie-France BARTHET, Mireille BOUISSET, Éric BERTRAND, Gérard FALCOU, Yvonne FONTAINE, Marie-Annick GIRAUD, André ILLESCAS, Emmanuelle QUEUILLE, Pierre RENARD, Madeleine RICOUR, Marc STOUPY.

Nous accueillons un nouveau membre Daniel SUBIRA.